

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

BILAN 1999 - ORIENTATION 2000

Saint-Fulgence, le 16 décembre 1999.

Citoyens, Citoyennes,

Avec la fin de l'année qui approche, l'heure est maintenant au bilan des réalisations. Également, cette brève rétrospective nous permettra de revoir les éléments qui ont marqué l'année 1999. De plus, afin de mieux informer la population, nous ajoutons l'essentiel des orientations que votre conseil municipal entend suivre au cours des prochains mois.

RETROSPECTIVE 1999

L'année qui vient de s'écouler nous aura permis de compléter certains dossiers importants en rapport avec les opérations courantes de la municipalité et également reliés directement à l'amélioration de la qualité de vie de notre population et nous voulons vous en souligner quelques-uns.

VOIRIE

Au niveau de la voirie locale, une attention spéciale a été apportée à des travaux de réfection et d'entretien en milieu urbain et rural. Des interventions plus majeures ont été complétées plus particulièrement dans les secteurs de l'Anse-à-Pelletier et du rang Ste-Marie. Dans ce dernier secteur, les travaux de réfection sont complétés et la chaussée est prête à recevoir le revêtement permanent.

HYGIÈNE DU MILIEU

En ce qui a trait à l'hygiène du milieu, il faut noter principalement la réalisation du projet d'assainissement dans le secteur du village. Cet important projet a été complété selon les critères fixés au départ et avec un dépassement minime d'environ 2% sur les coûts escomptés et ceci même avec l'ajout des trottoirs et une amélioration importante apportée au réseau d'aqueduc.

Seulement à ce niveau les investissements supplémentaires se situent aux environs de 50,000\$. Notons également que les interventions additionnelles dans les rues Larouche et de la Fabrique sont évaluées à 55,000\$. Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont permis cette belle et indispensable réalisation et nous voulons encore une fois souligner la collaboration et la patience démontrée par la population en général pendant les travaux.

LOISIRS ET CULTURE

Une attention particulière a également été apportée à ces secteurs d'activités. Notre pavillon des loisirs répond bien aux attentes de nos jeunes et la modernisation des manèges extérieurs a été grandement appréciée par nos plus petits. Le centre culturel possède maintenant l'équipement nécessaire pour répondre à la demande au niveau informatique et nous notons une clientèle assidue.

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

A ce chapitre, nous pouvons être fiers de constater la réalisation au cours des dernières semaines de deux importants services à la population soit, le transport adapté pour les personnes souffrant d'un handicap et la nouvelle garderie installée en collaboration avec l'agence "Les Petits Cailloux" et le ministère de la Petite Enfance. Ces deux nouveaux services sauront certainement combler des besoins réels dans la population et nous profitons de l'occasion pour vous inviter à vous en prévaloir selon vos besoins.

FINANCES

Au niveau financier, sans présumer du résultat final de fin d'année, les chiffres que nous avons en main actuellement nous indiquent que nous pouvons prévoir un surplus de dépenses sur les revenus d'environ 70,000\$. Ces dépenses excédentaires qui seront comblées à même le fond général proviennent en partie des opérations courantes reliées au budget annuel (10,000\$) principalement au niveau de la voirie locale suite aux interventions majeures de réfection.

La balance soit un montant d'environ 60,000\$ provient du dépassement en rapport avec le projet d'assainissement dont nous avons fait état précédemment. Ces coûts additionnels du projet sont reliés également aux frais d'emprunt initial et aux coûts supplémentaires en rapport avec le financement temporaire. Des délais imprévisibles au niveau administratif hors de notre contrôle sont à la base de ces retards et de ces coûts excédentaires. Il est évident que le fait que nous ayons absorbé la facture de 57,600\$ du gouvernement provincial encore au cours de cette année sans augmenter le taux de la taxe foncière a influencé également le résultat financier de l'année qui s'achève.

Cependant, compte tenu que ces frais additionnels représentent tout de même un montant acceptable la décision du conseil municipal a été de l'absorber comme une charge additionnelle au budget de cette année plutôt que d'y aller d'un autre règlement d'emprunt. Cette décision nous permet de fermer le dossier sans avoir à défrayer des frais d'intérêt additionnels.

SITUATION FINANCIÈRE À LONG TERME

En ce qui a trait à la situation financière à long terme, nous pouvons constater qu'elle est très acceptable. Si nous excluons l'emprunt relié au projet d'assainissement, elle se situe à la fin de 1999 à 256,000\$. Les états financiers plus précis pour 1999 ainsi que les prévisions pour l'an 2000 vous seront expédiés en janvier.

L'AN 2000

Un regard sur l'an 2000 nous permet d'entrevoir une année mouvementée au niveau de certaines décisions importantes touchant l'avenir du milieu municipal autant dans les communautés urbaines que rurales. Il est évident que les décisions politiques qui seront soumises par le gouvernement supérieur auront un impact direct sur nos orientations en tant que municipalité. Il est certain que toutes ces décisions pourront avoir également une influence marquée au niveau financier. Votre conseil municipal demeurera très alerte et fera toutes les représentations nécessaires afin de protéger la qualité de vie de notre population et garantir un avenir prometteur à notre municipalité.

ORIENTATIONS

Au niveau communautaire, nous constatons que les services qui ont été mis en place au cours des dernières années répondent bien aux besoins des citoyens et citoyennes en général. Au cours des mois qui viennent, nous ferons le nécessaire afin de conserver en bon état ces équipements tout en y apportant les améliorations qui s'imposent. Nous sommes très optimistes en rapport avec l'annonce d'un programme d'infrastructure Canada-Québec pour l'an prochain et quand nous en connaîtrons les détails nous serons en mesure de présenter des projets intéressants. Il est certain que l'amélioration du réseau routier sera placée en priorité dans la liste des demandes. Nous vous tiendrons au courant de tous les développements sur ce sujet aussitôt que nous en serons avisés.

FINANCES

Au niveau financier, nous prévoyons pour l'an prochain une augmentation des dépenses courantes d'environ 20,000\$. Nous observons ces augmentations surtout dans les secteurs d'activités de la sécurité publique, de la collecte sélective et des loisirs et culture. En même temps, au niveau des recettes, nous devons absorber une diminution de 16,000\$ dans les transferts en provenance du gouvernement du Québec.

De plus, j'aimerais ajouter ici quelques informations toujours au niveau financier mais en rapport avec le projet d'assainissement. Au départ nous devons dire que nous sommes fiers de souligner que l'impact sur la charge fiscale des contribuables est moindre que ce qui avait été prévue au début du projet. Nous sommes en mesure de vous informer aujourd'hui que les frais annuels d'opération que nous avions estimés à 75\$ par logement est réajusté à 50\$ pour l'année 2000. Suite à certains réajustements et connaissant mieux les coûts reliés à l'opération (15,000\$) de l'équipement, il vous est possible de prévoir ce taux annuel. Également au niveau du règlement d'emprunt, nous avons des informations très positives à vous fournir. Pour le secteur du village, nous avons prévu un taux de 0.50\$ du 100\$ d'évaluation alors que nos dernières données nous permettent de fixer ce taux à 0.37\$ du 100 \$. Pour le secteur rural, le taux est également à la baisse à 0.025\$ du 100\$ d'évaluation.

Comme information à titre d'exemple, pour une évaluation moyenne au village de 50,000\$, le coût total incluant les frais d'opération sera de 235\$ annuellement (185\$ pour le règlement d'emprunt et 50\$ pour l'opération). Pour le secteur rural, pour une évaluation moyenne, de 40,000\$, le coût annuel sera de 10\$, ce montant est rattaché directement au règlement d'emprunt. Nous sommes satisfaits de présenter ces chiffres à la population et nous pouvons affirmer que ce projet qui apporte à notre municipalité plusieurs avantages autant au point de vue économique que communautaire permet à la population du secteur du village de vivre dans une atmosphère beaucoup plus agréable et où les critères d'hygiène et de salubrité sont respectés.

Je félicite toute la population qui est à la base de cette belle réalisation et je remercie à nouveau les membres du conseil et les employés (es) pour leur collaboration.

En ce qui a trait au budget de l'an 2000, il sera impossible d'absorber les augmentations de coûts déjà annoncés en plus de la facture du gouvernement pour une troisième année consécutive sans modifier le taux de la taxe foncière. Seulement au niveau de la facture gouvernementale, cela représente 0.11\$ du 100\$ d'évaluation. Comme nous l'avons déjà souligné, nous avons absorbé cette charge supplémentaire au cours des deux dernières années sans augmenter la taxe foncière. La situation est certainement plus facile dans les municipalités qui avaient ajusté le taux de la taxe foncière en rapport avec la facture gouvernementale. Il est évident que l'annonce de cette charge supplémentaire pour une troisième année a un effet très négatif sur notre budget pour l'an prochain et qu'il est nécessaire de faire un ajustement à la hausse.

Connaissant cependant la capacité de payer de notre population et ayant de plus à l'esprit l'effort déjà consentie par la population en rapport avec le projet d'assainissement, votre conseil municipal, après une analyse très sérieuse des dépenses et des recettes a réussi à compléter l'exercice budgétaire en proposant une augmentation de seulement 0.05\$ du 100\$ d'évaluation. Ceci portera le taux de la taxe foncière à 1.23\$ du 100\$ d'évaluation. Ce taux se compare très avantageusement aux taux fixés dans les autres municipalités rurales au Saguenay Lac-St-Jean.

A l'exception « tarif égout » qui est ajusté à la baisse dans le secteur du village (72\$ à 50\$), les coûts des autres services sont maintenus à leur niveau de l'an passé. Personnellement, je suis fier du travail accompli par les membres du conseil qui ont à cœur le développement de notre municipalité tout en respectant la capacité de payer de la population. Nous vous ferons parvenir dans les prochaines semaines tous les détails pertinents reliés au budget de l'an 2000 et nous vous invitons à en prendre connaissance. Tel que prévu l'adoption de ces prévisions budgétaires aura lieu le 20 décembre à 19 heures.

PROGRAMME D'IMMOBILISATION

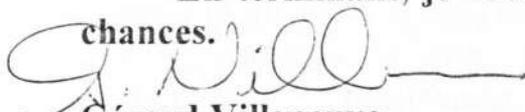
En ce qui a trait au plan triennal des immobilisations, votre conseil municipal prévoit répondre à certains besoins essentiels de la population. A cette fin, la planification pour les prochaines années serait la suivante :

ANNÉE 2000 : Comme nous l'avons déjà souligné les immobilisations sont surtout prévues au niveau routier. Pour l'an prochain, nous prévoyons terminer l'intervention dans les rangs Ste-Marie, St-François, route Taché et le secteur du développement Jules Tremblay. Le montant prévu à cet effet est de l'ordre de 200,000\$.

ANNÉE 2001 : Toujours en rapport avec l'amélioration du réseau routier, la planification pour cette année est d'exécuter le recouvrement des secteurs Nord et Sud de la rue Valin, montant prévu 60,000\$.

ANNÉE 2002 : Troisième année du programme triennal, nous prévoyons au cours de cette année terminer les interventions majeures au réseau routier en exécutant le recouvrement (couche d'usure) dans le secteur du rang St-Joseph. Le montant approximatif prévu est d'environ 100,000\$. Toujours dans le domaine de la voirie, nous tenons à souligner à nouveau que le rang St-Louis est sous la responsabilité de Transport-Québec. Nous continuons de faire les représentations nécessaires auprès de ce ministère dans le but d'obtenir les correctifs et les améliorations qui s'imposent. Pour mieux vous informer, nous vous ajoutons en annexe les informations reliées aux prévisions budgétaires.

En terminant, je vous souhaite à tous et à toutes la meilleure des chances.


Gérard Villeneuve
Maire

RECETTES

	États Financiers 1998	Estimation 1999	Projet de budget 2000
<u>RECETTES DE SOURCES LOCALES:</u>			
Taxe foncière générale	630,422	634,949	691,356
Taxe de secteur-fonctionnement	14,832	20,105	20,000
Taxe de secteur-service de la dette	2,195	2,868	60,022
Surtaxe immeubles non-résidentiels	20,399	21,830	20,000
Eau	56,603	55,233	55,000
Égouts	3,024	3,024	15,000
Ordures	<u>110,935</u>	<u>110,200</u>	<u>110,000</u>
Sous-totaux	838,410	848,209	971,378
<u>PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES:</u>			
Ecole primaire	5,927	5,000	5,000
Péréquation	99,403	87,982	77,205
Réseau télécom., gaz, et électricité	<u>62,060</u>	<u>61,946</u>	<u>56,440</u>
Sous-totaux	167,390	154,928	138,645
<u>AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES:</u>			
Amendes		4,000	3,000
Loyers	3,200	3,200	3,200
Ramonage	3,520	2,700	2,500
Recouvrement de tiers	8,228	2,700	283
Mise en valeur de la forêt	82,017	26,332	
Cession d'actifs immobilisés		8,657	
Licences et permis	4,687	2,500	3,000
Droits de mutation immobilières	9,045	10,000	7,000
Intérêts	<u>16,558</u>	<u>8,000</u>	<u>4,000</u>
Sous-totaux	127,255	68,089	22,983
<u>TRANSFERTS:</u>			
Eau et égouts			135,000
Entretien du réseau routier	76,540	76,539	76,539
Autres	81,342	13,000	
Amélioration du réseau routier		18,968	
Création d'emploi-Défi	<u>3,825</u>	<u>4,590</u>	
Sous-totaux	161,707	113,097	211,539
TOTAL DES RECETTES	1,294,762	1,184,323	1,344,545

DEPENSES	ETATS financiers 1998	ESTIMATION 1999	PROJET DE budget 2000
<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE:</u>			
Conseil municipal	35,178	39,300	41,000
Gestion financière et administrative	112,993	125,700	126,500
Greffé	5,007		
Evaluation	25,046	28,411	28,635
Gestion du personnel	6,441	4,700	5,000
Autres	<u>72,023</u>	<u>85,172</u>	<u>86,544</u>
Sous-totaux	256,688	283,283	287,679
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE:</u>			
Protection civile	48,615		
Police	95,853	101,170	105,133
Protection contre l'incendie	<u>36,892</u>	<u>49,800</u>	<u>55,400</u>
- Sous-totaux	181,360	150,970	160,533
<u>TRANSPORT:</u>			
Voirie municipale	73,234	106,000	61,000
Enlèvement de la neige	64,885	77,000	85,000
Eclairage des rues	18,698	23,500	23,500
Transport adapté		600	4,000
Sous-totaux	<u>156,817</u>	<u>207,100</u>	<u>173,500</u>
<u>HYGIÈNE DU MILIEU:</u>			
Administration	13,745	10,800	10,700
Purification et traitement de l'eau	28,480	34,250	33,150
Distribution de l'eau	24,707	33,850	37,650
Évaluation des eaux usées		2,000	15,000
Transport et élimination des ordures	95,206	97,525	98,732
Collecte sélective	<u>3,463</u>	<u>4,270</u>	<u>8,620</u>
Sous-totaux	165,601	182,695	203,852
<u>URBANISME:</u>			
Urbanisme et zonage	35,316	49,290	45,884
Logement	12,570	9,000	10,900
Promotion et développement (C.L.D.)	<u>5,000</u>	<u>9,210</u>	<u>9,580</u>
Sous-totaux	52,886	67,500	66,364
<u>LOISIRS ET CULTURE:</u>			
Centre communautaire	20,742	33,140	21,300
Patinoire	20,905	20,900	21,500
Parcs et terrains de jeux et piscine	6,394	2,133	4,200
Mise en valeur de la forêt	78,996	26,332	
Support organismes récréo-touristiques	64,648	60,500	60,000
Bibliothèque	<u>16,260</u>	<u>21,252</u>	<u>25,152</u>
Sous-totaux	207,945	164,257	132,152
<u>FRAIS DE FINANCEMENT:</u>			
	82,914	80,386	262,465
Financement des activités locales:	57,708	57,594	58,000
Excédent de coûts sur règlement d'emprunt:		30,000	
TOTAL DES DÉPENSES:	1,161,919	1,223,785	1,344,545
Dépenses en immobilisations:	<u>12,942</u>		
TOTAUX	1,174,861	1,223,785	1,344,545